

COMMUNE de STOTZHEIM
 Arrondissement de SÉLESTAT-ERSTEIN
 Canton de BARR

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 février 2011
 à 20 h 00

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie KOENIG, Maire.

Étaient présents :

Les Adjointes : Mme Brigitte JAEGLI, MM. Paul CROMER et Étienne WURRY.
 Mmes Michèle FETZER, Germaine FRIEDERICH, Céline MASTRONARDI,
 MM. Richard GAMB, André METZ, Didier METZ, Philippe MISS, Fabien SCHULTZ

Absents excusés : Mmes Fabienne SCHARWATT, Isabelle SPITZ, M. Jean-Luc SCHWOERER

Procuration : Mme Isabelle SPITZ à Mme Brigitte JAEGLI

N° 1

PROJET ÉCOLE

- Vu la délibération du 10 janvier 2011, par laquelle le Conseil décide de retenir le projet établi par le CAUE,
- Considérant qu'il est nécessaire de lancer les appels d'offre pour la maîtrise d'œuvre du projet école,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de réaliser le projet école établi par le CAUE,
- AUTORISE le Maire à organiser la consultation nécessaire au choix d'un maître d'œuvre,
- CHARGE le Maire de solliciter les subventions possibles pour ce type de travaux et d'études.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DIVERS ET COMMUNICATION

Néant.

A suivi la réunion en Commissions Réunies pour la préparation de Clair de nuit.

La séance est levée à 21 h 30

Extrait certifié conforme.
Le Maire,